

Cycle : 4

Niveau : 3^e

Séquence : Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

Repères annuels de progression

Thème 2 : **POURQUOI ET COMMENT AMENAGER LE TERRITOIRE ?**

Fil directeur du thème : *Comment compenser les inégalités entre territoires ?*

Quelle problématique pour la séquence ?

Quelles sont les inégalités entre les territoires en France métropolitaine? Comment les aménagements tentent-ils d'y répondre ?

Comment renouveler l'approche, au cas où cette thématique existait dans les anciens programmes ?

Dans les anciens programmes, la partie **Aménagement et développement du territoire français** permettait de montrer aux élèves les différents acteurs de l'aménagement ainsi que leurs échelles d'action dans le cadre d'une recherche de la compétitivité. La partie était aussi l'occasion de montrer que dans le cadre des phénomènes contemporains de mondialisation et de métropolisation, les aménagements pouvaient accentuer les inégalités entre les territoires.

Dans cette nouvelle séquence, les différents acteurs de l'aménagement et leurs rôles gardent une place prégnante. Cependant, il ne s'agit vraisemblablement pas seulement d'expliquer et d'illustrer les disparités qui peuvent exister mais bien de montrer que celles-ci font l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics visant à les atténuer par les aménagements. Plus que l'objectif de compétitivité, ce sont ceux d'équité et de cohésion qui sont au cœur de cette séquence.

En résumé, il s'agit autant, dans cette étude, de présenter les contrastes qui peuvent exister à toutes les échelles du territoire français, que les solutions qui sont envisagées pour y pallier.

Quoiqu'il en soit, cette séquence permet d'initier les élèves aux démarches de l'aménagement du territoire, à partir d'un aménagement, d'un exemple concret (et non d'une politique d'Etat) et de les confronter à ses difficultés.

Compétences/domaine du socle ?

Se repérer dans l'espace : construire des repères historiques dans l'espace : construire des repères	Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués	Construire des hypothèses d'interprétation de phénomènes historiques ou géographiques

<p>Comprendre un document</p>	<p>Comprendre le sens général d'un document et extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser</p> <p>Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document. Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié Exercer son esprit critique</p>
<p>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie</p>	<p>Ecrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger</p> <p>Connaître les caractéristiques des récits historiques et les descriptions employées en histoire et en géographie, et en réaliser.</p> <p>S'exprimer à l'oral pour communiquer</p> <p>Réaliser des productions graphiques et cartographiques</p>
<p>Coopérer et mutualiser</p>	<p>Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à disposition des autres ses compétences et ses connaissances</p>

MISE EN PLACE DU SCENARIO (1) : confrontation de deux vues aériennes d'espaces ruraux en Bourgogne Franche-Comté, Poligny et Le Rousset-Marizy¹.

Pistes de mise en œuvre :



I. ETUDE DE CAS Comment réduire les inégalités entre les espaces ruraux en Bourgogne Franche-Comté ?

L'étude de cas est organisée en **deux étapes** et en **trois parties**. La démarche privilégiée est le travail de groupe, et si possible, en divisant la classe : une partie étudiant Le Rousset, l'autre partie, Poligny (pour pouvoir garder un nombre de documents raisonnables et pouvoir réellement « entrer » dans l'aménagement).

Le questionnement peut être personnalisé en fonction des compétences des élèves : global pour les élèves plus autonomes, plus guidé pour ceux qui sont en difficultés. Un schéma bilan sur l'aménagement du territoire clôt l'étude de cas mais il est envisageable de le compléter tout au long de cette dernière.

Quelle situation d'apprentissage ?

Etape n°1 Le diagnostique territorial

« Etat des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) il fournit des explications sur l'évolution passée et des appréciations sur l'évolution futur »

In <http://www.defi-locacite.fr/wp-content/uploads/2014/02/Diag-territorial-fiche.pdf>

ENQUETE SUR DEUX ESPACES RURAUX DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Vous travaillez pour un centre d'études géographiques. La région Bourgogne Franche-Comté vous commande un rapport sur deux espaces ruraux qui l'inquiète : Poligny et Le Rousset. Prenez connaissance des dossiers documentaires et répondez aux questions.

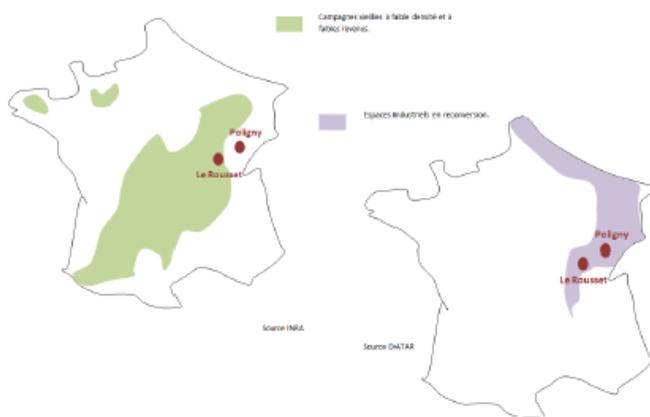
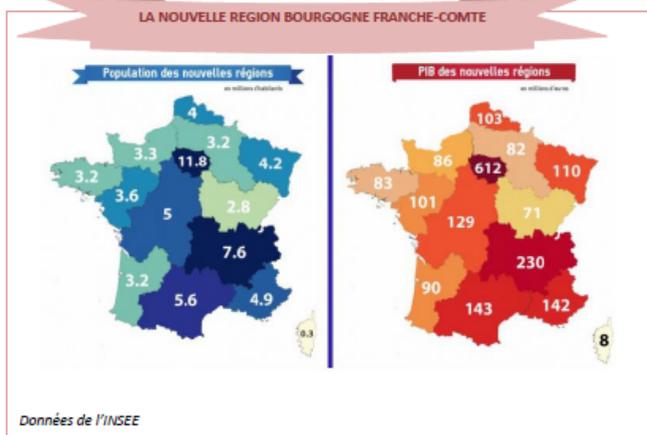


SCENARIO

¹ Le Rousset forme depuis janvier 2016 avec Marizy la commune de « **Le Rousset-Marizy** » [Arrêté de fusion](#). Les faits seraient liés à l'implantation de Center Parcs (financement d'une station d'épuration) : [Reportage France 3](#)

Quelle activité en rapport avec la/les compétence(s) travaillée(s)

1 Quelles sont les difficultés des espaces concernés ?



LE ROUSSET EN BOURGOGNE

« Ce territoire, au centre ouest du département, connaît d'importantes difficultés d'intégration dans les dynamiques économiques, touristiques et résidentielles de la Bourgogne. La crise économique n'a fait que renforcer ce mouvement et a particulièrement dégradé l'emploi industriel. » « Département le plus peuplé de la région Bourgogne avec 555 000 habitants, la Saône-et-Loire possède une agriculture riche et variée, avec notamment une tradition d'élevage, et un secteur industriel concentré dans le Châlonnais et le bassin minier de Blanzay.

Le taux de chômage est néanmoins supérieur au niveau national : 11,9% contre 10,5%. Le territoire connaît par ailleurs des évolutions démographiques divergentes : l'Ouest perd des habitants et l'Est (Bresse, vallée de la Saône), plus accessible, voit sa population augmenter. »

Bilan du CNDP à propos du projet en Saône et Loire.

« En moyenne annuelle, la population bourguignonne a bas revenu a augmenté de 2 % [...]. La hausse de la pauvreté s'explique en partie par la progression du chômage : le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a progressé de 6,4 % en moyenne annuelle, celui des chômeurs de longue durée de plus de 14 % [...]. En 2011, 26 400 jeunes bourguignons âgés de 20 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Parmi eux, les 20-24 ans sont dans une situation nettement défavorable avec un taux de pauvreté de 18 % [...]. La fragilité des jeunes apparaît plus forte dans le rural. [...] la situation de ces 27 400 seniors bourguignons n'en est pas moins préoccupante ; leur inscription dans la pauvreté est durable puisqu'ils ont dépassé l'âge d'un éventuel retour à l'emploi. La pauvreté des seniors est davantage présente dans les départements plus ruraux où le niveau des retraites est plus faible. Ainsi, leur taux de pauvreté s'élève [...] à 9,3 % en Saône-et-Loire. Dans ce département, les anciens agriculteurs exploitants ou ouvriers qui perçoivent des pensions modestes sont nombreux [...] ».

Source INSEE

POLIGNY EN FRANCHE-COMTE

« La Région de Poligny fait partie d'un territoire difficile. Sa situation à l'écart des grands pôles de développement, l'importance du secteur rural au mieux en situation de stagnation, sa population plutôt vieillissante constituent autant de handicaps quant à son développement futur. »

Commentaires de Pierre Terrier, Propriétaire de Gîtes ruraux en Franche-Comté, Le 19 août 2015.

1^{ère} partie : des espaces en difficultés.

Les élèves, en groupe, mettent en évidence les difficultés de deux territoires (économiques, sociales, avec chiffres et exemples précis).

Le but est de comprendre que l'aménagement du territoire a pour but de rééquilibrer le territoire. Il est possible de diviser la classe en deux parties et ainsi ensuite de voir les points communs entre les deux espaces.

1. La localisation

Où se situent précisément les communes étudiées, Le Rousset-Marizy et Poligny (villes proches, département, région) ?

2. Les difficultés rencontrées.

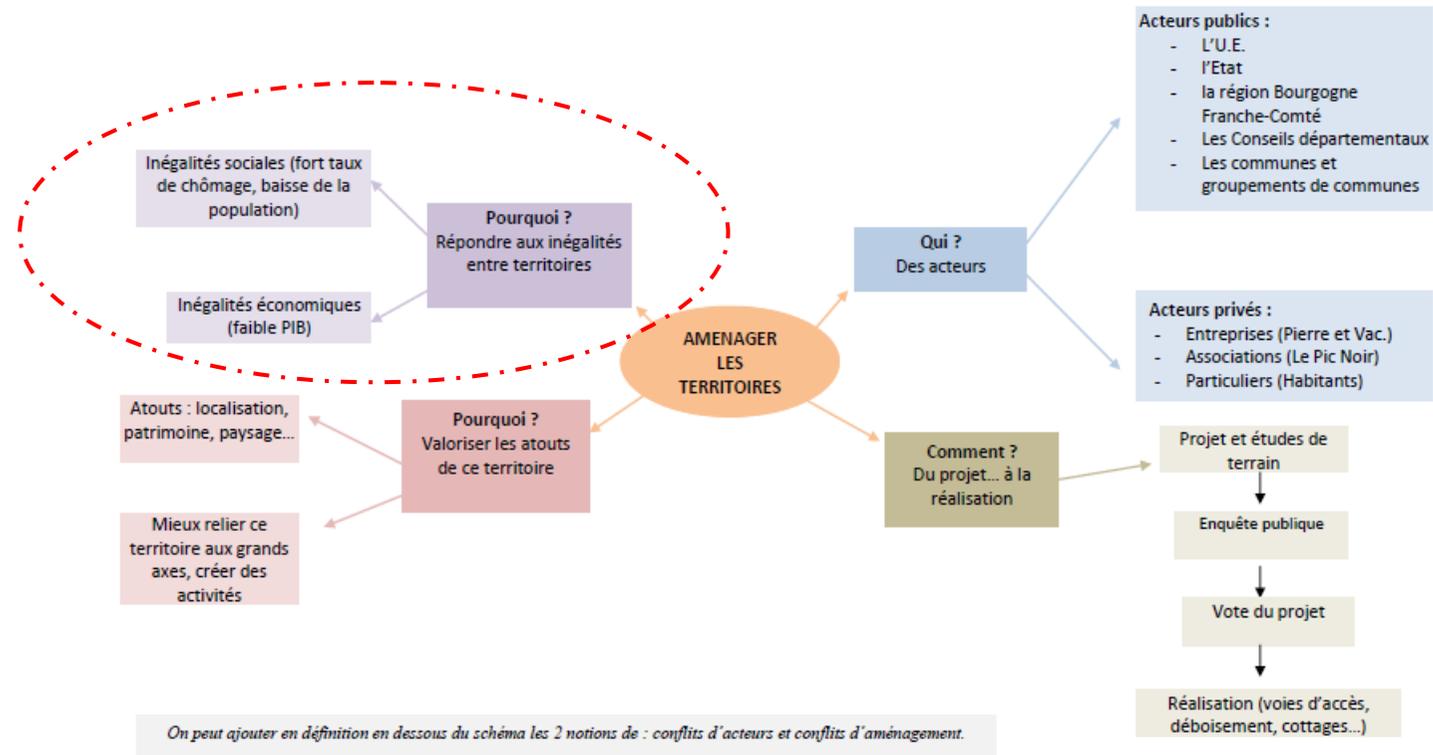
- Quel est le PIB de la Bourgogne Franche-Comté en 2015 ? Qu'en pensez-vous, si vous comparez aux autres régions ?
- Quels problèmes ont touché et touchent la localité et sa région proche aujourd'hui ?

PISTE PROSPECTIVE

Les élèves sont invités à proposer des aménagements pour répondre aux difficultés des espaces concernés. L'enseignant sélectionne les propositions les plus pertinentes et propose aux élèves de penser à un ou des scénarios sur ces derniers.

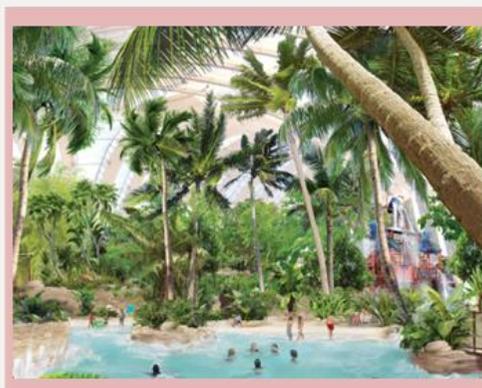
POSSIBILITE DE COMPLETER LE SCHEMA PARTIE 1

SCHEMA BILAN

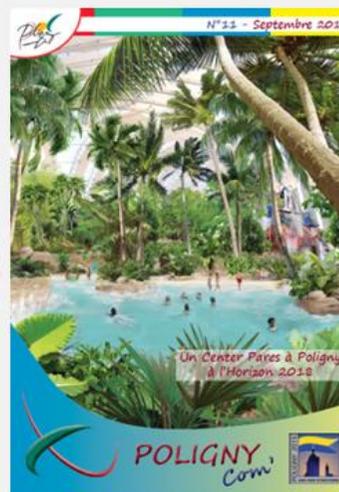


MISE EN PLACE DU SCENARIO (2) : confrontation de deux documents photographiques avant la découverte de la couverture du bulletin municipal de Poligny.

Le but est d'amener les élèves à s'interroger : Pourquoi installer une « bulle tropicale » à Poligny (et également au Rousset) ?



ACCROCHE



Bulletin municipal de Poligny, septembre 2014



Poligny. Source : Internet, libre de droit.

Etape n°2 L'étude d'un aménagement

CENTER-PARCS, ENQUETE SUR DES BULLES TROPICALES DANS L'EST DE LA FRANCE

Pour répondre aux difficultés de ces deux espaces, la région Bourgogne Franche-Comté s'est engagée dans un projet de création de parcs de loisirs. Elle vous commande un rapport sur les deux projets de Center-Parcs qu'elle soutient. Prenez connaissance des dossiers documentaires et répondez aux questions avant de rédiger votre bilan.

SCENARIO



2^{ème} partie : Une solution ? Les projets d'implantation des Center-Parcs

Les élèves peuvent grâce à cette étude comprendre la logique d'implantation des Center Parcs dans ces sites (cahier des charges), localiser précisément ceux-ci, voir en quoi consiste le projet et les retombées espérées. On peut oralement insister auprès des élèves sur la source des documents et commencer à amener la notion d'acteurs (et de vision du territoire).

On peut choisir de garder les mêmes groupes ayant travaillé sur les difficultés du territoire, pour voir l'aménagement qui y est proposé et conclure s'il y répond, ou inverser (cela permettra de vérifier la compréhension de la 1^{ère} partie).

1) Qui est à l'initiative de l'implantation de ces centres de loisirs ? Pourquoi veut-il les implanter là ?

2) Quelles sont les autres personnes ou groupes de personnes qui interviennent dans ce(s) projet(s) ?

3) Quels aménagements sont prévus (axes de transports, hébergement, activités...) ?
On peut s'appuyer ici sur l'étude préalable d'un espace productif touristique

2

Quelles sont les caractéristiques de l'aménagement envisagé ?



Projets Center Parcs en Bourgogne - Franche-Comté

	JURA	SAONE ET LOIRE
Localisation	Le site est situé en forêt de Poligny sur la commune de Poligny, au centre du département du Jura.	Le site est situé en forêt du Rousset sur la commune du Rousset, dans le département de Saône-et-Loire.
Maître d'ouvrage	L'entreprise Pierre et Vacances	
Surface	40 000 m ²	
Coût du projet	170 millions d'euros	
Objectifs du projet	Création de 400 cottages, d'espaces d'équipement et d'activités de loisirs	
Date de mise en service	2018	
Partenaires	Le conseil municipal de Poligny La communauté de communes du Comté de Grimont Poligny Le conseil général du Jura Le conseil régional de Franche-Comté puis de Bourgogne Franche-Comté	Le conseil municipal du Rousset La communauté de commune du Clunisois Le conseil général de Saône et Loire Le conseil régional de Bourgogne puis de Bourgogne Franche-Comté

D'après la CNDP*, la Commission Nationale du Débat Public.

Les retombées des projets selon Center Parcs	JURA	SAONE ET LOIRE
Créations emplois	<ul style="list-style-type: none"> 250 à 500 emplois pendant les travaux 300 emplois au moment de l'exploitation 	
Créations de richesses :	200 000 euros par an de taxes foncières	
<ul style="list-style-type: none"> Pour les collectivités territoriales 	250 000 euros par an de taxes de séjours.	
<ul style="list-style-type: none"> Pour les commerces locaux 	2 à 3 millions d'euros par an dépensés par Center Parcs pour le fonctionnement de ses structures (achat, emplois)	
	2 à 3 millions d'euros par an dépensés hors du parc par les touristes.	

Source : Groupe Pierre et Vacances

DEUX NOUVEAUX PROJETS TOURISTIQUES À POLIGNY ET LE ROUSSET

Le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs envisage de développer deux nouveaux projets Center Parcs, dans le Jura sur la Commune de Poligny et en Saône-et-Loire sur la commune du Rousset.

Source : Groupe Pierre et Vacances

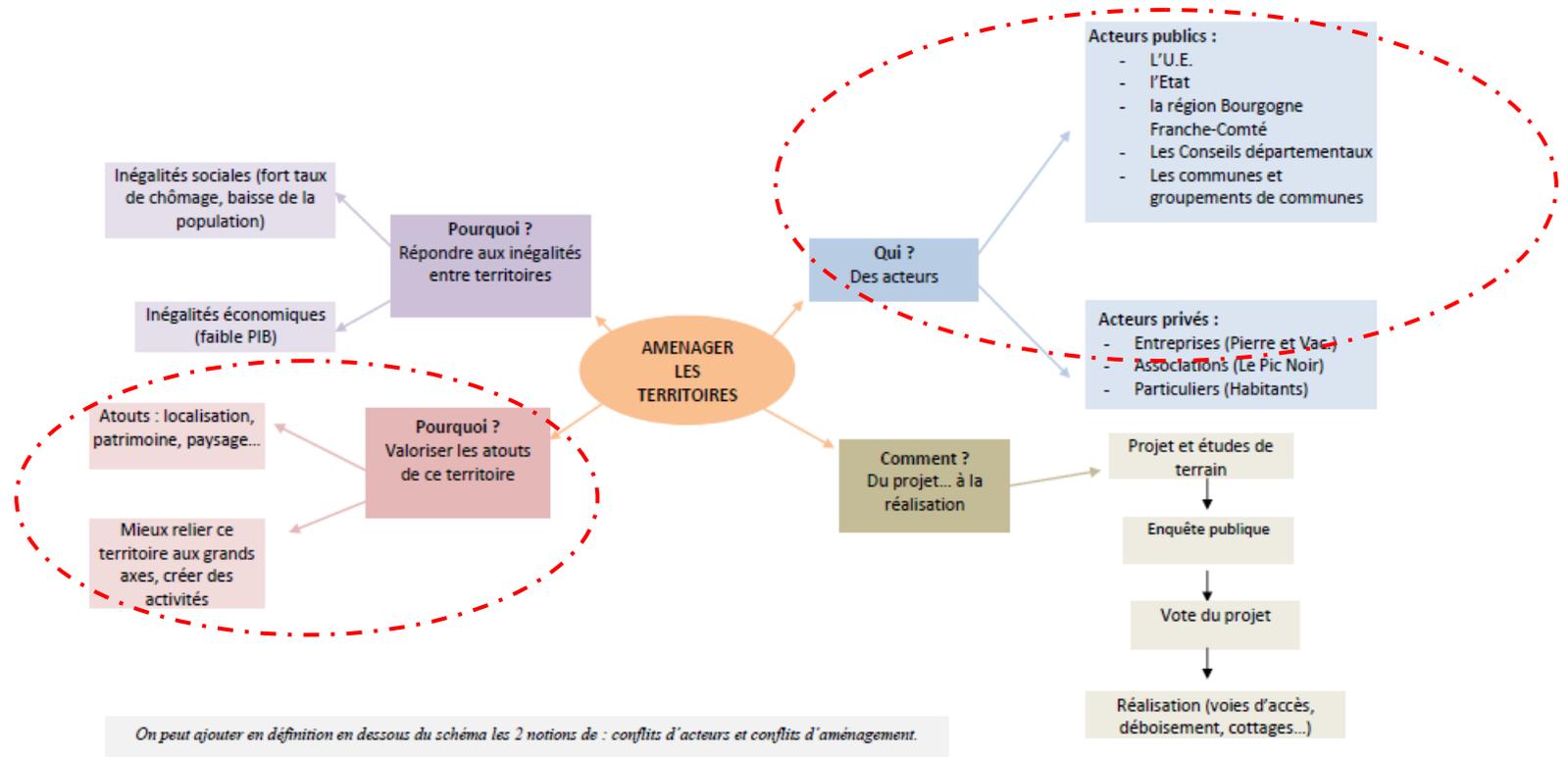
Le site recherché devait répondre aux critères d'implantation suivants :

- une emprise foncière de 100 à 150 hectares environ en forêt, détenue par un nombre limité de propriétaires, avec une dénivelité faible et une majorité d'arbres à feuilles persistantes ;
- à proximité d'un échangeur autoroutier et avec un accès qui génère le minimum de nuisances pour le voisinage ;
- hors des zones Natura 2000, ZNIEFF* 1, ZPPAUP*, ZICO*..., mais dans un environnement naturel, sans nuisances sonores, visuelles ou olfactives, et sans maisons d'habitation à proximité ;
- avec une aire de chalandise de 5 millions d'habitants à 2 h 30 de route.



Cet aménagement permet-il de répondre aux difficultés des espaces concernés ?

SCHEMA BILAN



3^{ème} partie : Les relations entre les acteurs.

Il s'agit de montrer aux élèves la complexité de l'aménagement du territoire et de mettre l'accent sur les acteurs, mais aussi la notion de conflits d'acteurs et/ou d'aménagements et de comprendre qu'à travers les points de vue de chacun, il y a des perceptions du territoire différentes

Plusieurs documents permettent de mettre en évidence les positions du groupe Pierre et vacances, de la nouvelle région, des Conseils départementaux, mais aussi des habitants et des associations écologistes. On peut proposer, par groupe d'élèves, de travailler soit :

- sur un des deux Parcs
 - sur un acteur particulier,
- à partir d'un ou plusieurs documents, pour identifier sa position, l'argumentation qui la justifie, et pour aller plus loin, leur vision du territoire.

1) Classe les acteurs dans un tableau, correspondant au modèle ci-contre, suivant qu'ils approuvent ou combattent le projet. Résume avec tes propres mots les arguments justifiant leur position.

3

Quels débats l'aménagement suscite-t-il ?

LE ROUSSET

Les citoyens hostiles au projet, très présents pendant le débat, sont intervenus à titre individuel ou se sont regroupés autour d'associations, notamment le CAPEN 71 (Confédération des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature de Saône-et-Loire), et de regroupements tels que le collectif « Le Geai du Rousset ». Ils ont été soutenus par certains mouvements écologistes, notamment le groupe Europe Écologie Les Verts (EELV) du Conseil régional de Bourgogne.

Défenseurs du projet, la très grande majorité des élus locaux, les représentants d'institutions, de chambres consulaires et d'organisations professionnelles, notamment la FOSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), les Jeunes agriculteurs de Saône-et-Loire et la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), se sont beaucoup exprimés pendant les réunions et ateliers. Cela étant, les citoyens favorables au projet ont très peu pris la parole en public."

POLIGNY

Les citoyens hostiles au projet se sont regroupés autour de l'association Le Pic Noir, constituée en 2014 en vue de s'opposer au projet. Les représentants des mouvements écologistes, parmi eux Europe Écologie Les Verts (EELV) du Conseil régional de Franche-Comté, certains mouvements professionnels comme l'association d'entrepreneurs Initiative Développement Jura, et certains partis politiques de gauche, notamment le Parti de Gauche, s'y sont associés.

À l'opposé, la quasi-totalité des élus locaux et régionaux, à l'exception d'une élue EELV du Jura et d'un conseiller municipal de Poligny, et une grande partie des représentants des milieux professionnels, notamment la Fédération du bâtiment et des travaux publics (BTP) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, ont affiché leur position en faveur du projet. Des petits groupes de citoyens de soutien au projet se sont également constitués pendant le débat, en particulier un groupe Facebook de soutien et de réflexion « positive »

« Il y aurait tant à faire avec ces 88 Millions d'€ de subventions, que ce soit au niveau de la création d'emplois, du développement du tourisme ou de l'image du Jura, il est possible de faire bien mieux que ce que propose Center Parc sans avoir à dégrader toute une zone naturelle. »

Commentaires d'un internaute dans le débat.

Personnes, groupes de personnes	POUR (et justification)	CONTRE (et justification)

LA CNDP FAIT LE BILAN DES DEBATS

« Un projet délirant », « Hallucinant », « Grosse erreur », « Urgence à stopper tous ces gaspillages inutiles », « Pas d'endos à touristes », « Un Center Parcs qui va souiller la nature ... » ont lancé certains. Les réponses ne se sont pas faites attendre : « Pourquoi être contre ce projet ? », « Pourquoi s'y opposer ? », « Pourquoi refuser cette chance ? », « Comment refuser un tel projet !!! », « Un projet magique, inespéré. À mes yeux, être contre, c'est vouloir vivre sa vie ailleurs ! Où ? »



Manifestation du 6 février 2015 à Poligny.

En mars 2014, un collectif de citoyen s'est constitué en association « Le Pic Noir ». Ils s'opposent à ce projet à cause de ses conséquences environnementales (déforestation, bétonnage, consommation d'eau et d'énergie) et fiscales puisque les habitants de la région participent, à travers leurs impôts, à ce projet.

Source : www.lepicnoir.fr

PÉTITION

NON AUX CENTER-PARCS au Rousset (71) et à Poligny (39)

En juin 2014, un collectif de citoyen se constitue aussi en Saône et Loire contre le projet du Center-Parc « Le geai du Rousset ». Ce dernier a lancé une pétition en lien avec « Le Pic Noir » contre la réalisation des deux projets. Il lui reproche son coût financier et environnemental. Il considère qu'il ne répond pas aux besoins réels de la population.

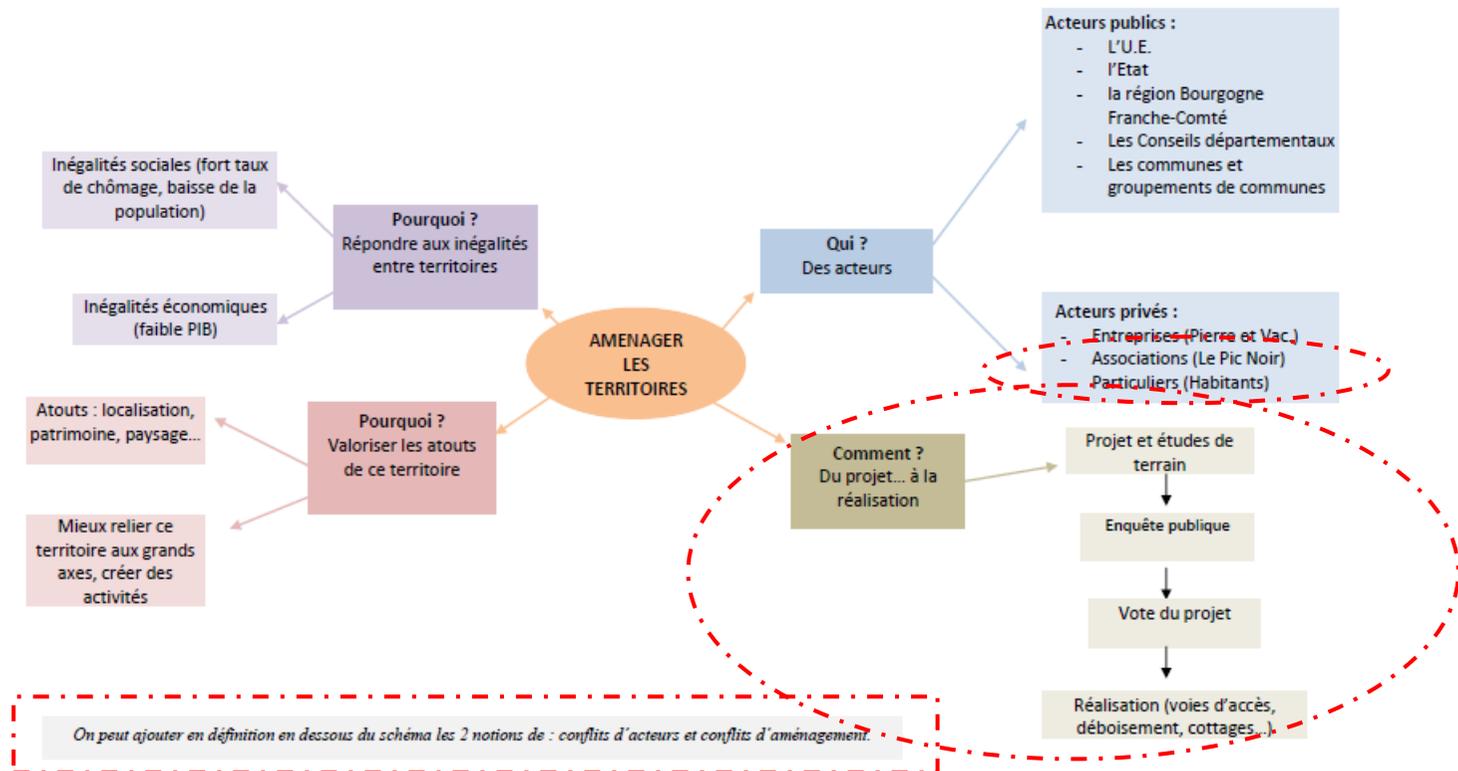
« Que ce soit à cause du grillage délimitant la "forêt artificielle", de l'entrée située loin des cottages où il est obligatoire de laisser sa voiture ou encore des services proposés sur place (épiceries, restaurants, loisirs, etc.), l'immense majorité des touristes ne mettra pas le nez en-dehors des 300 hectares de Center Parcs. Ceux qui pensaient que l'arrivée de ce projet allait remplir les boutiques des fromagers, cavistes, viticulteurs ou lieux touristiques du Jura en seront pour leurs frais ! »

PISTE PROSPECTIVE

Les élèves sont invités à faire des propositions pour permettre un compromis entre tous les acteurs impliqués dans l'aménagement.

POSSIBILITE DE COMPLETER LE SCHEMA PARTIE 3

SCHEMA BILAN

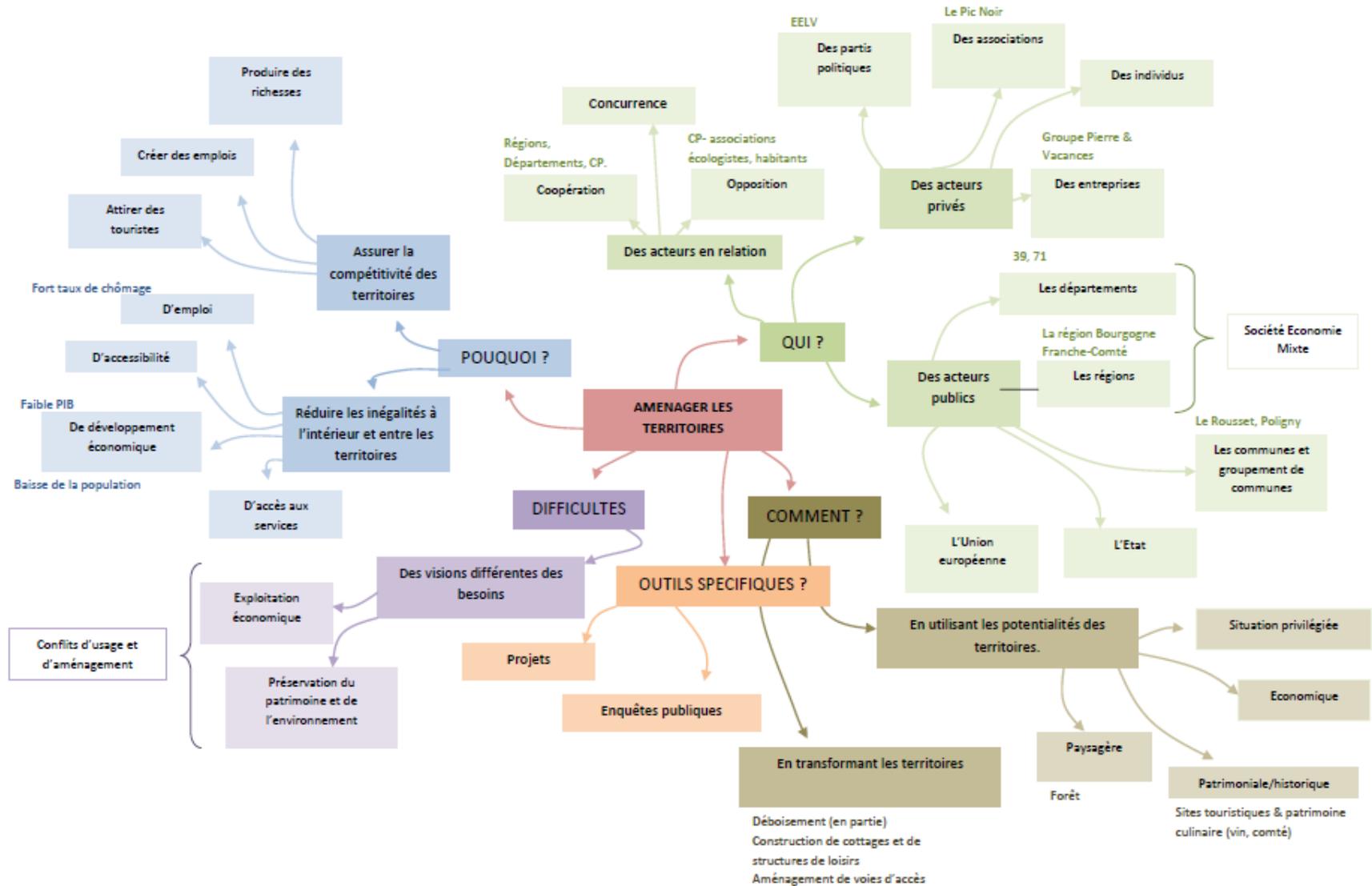


PISTE DEBAT

(Lien avec l'EMC : « le citoyen géographe ») Ce projet permettra-t-il de réduire les difficultés de ces deux espaces ? En allant plus loin on peut s'interroger sur la viabilité de ces deux Parcs identiques, aussi proches (même région, même clientèle visée, 180 km de distance...). On peut aussi s'interroger sur le rôle et la prise en compte de l'opinion public dans l'aménagement.

A PROPOS DE LA TRACE ECRITE

Le schéma proposé en bilan de l'étude de cas peut-être adapté aux compétences comme aux réflexions des élèves. Le schéma suivant, plus complet est à destination des enseignants.

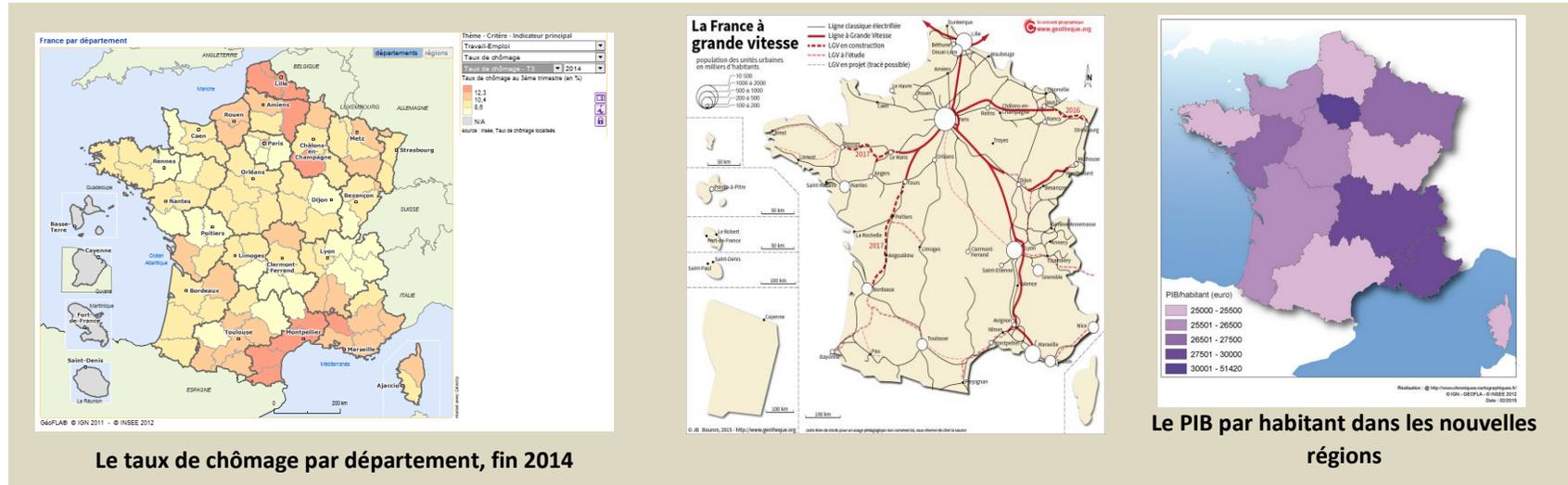


II. MISE EN PERSPECTIVE

LECTURE DE CARTES ET DE CROQUIS DE GEOGRAPHIE

A partir de différentes cartes, les élèves sont invités à découvrir les disparités qui existent entre les différents territoires français et les solutions d'aménagement qui y sont apportées.

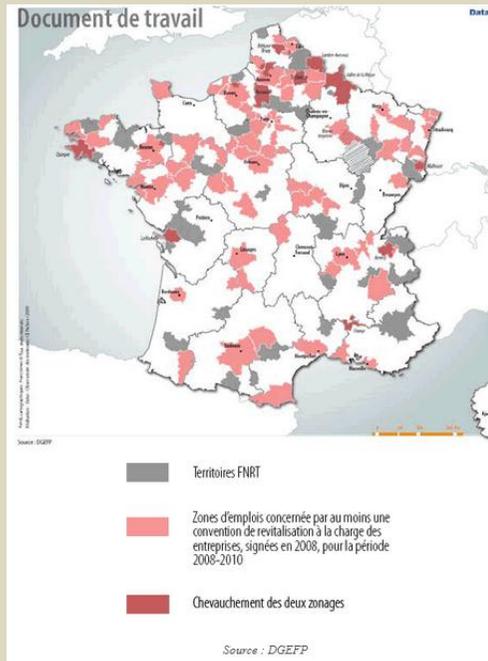
- Dans une première série de cartes, les élèves repèrent d'autres inégalités à l'échelle nationale à partir de la projection de différentes cartes et renseignent un tableau par exemple.



Le but est de repérer l'espace moteur, les espaces dynamiques, les espaces en difficultés ; de repérer les critères pour chaque carte et le(s) type(s) de figurés utilisés (méthodologie du croquis).

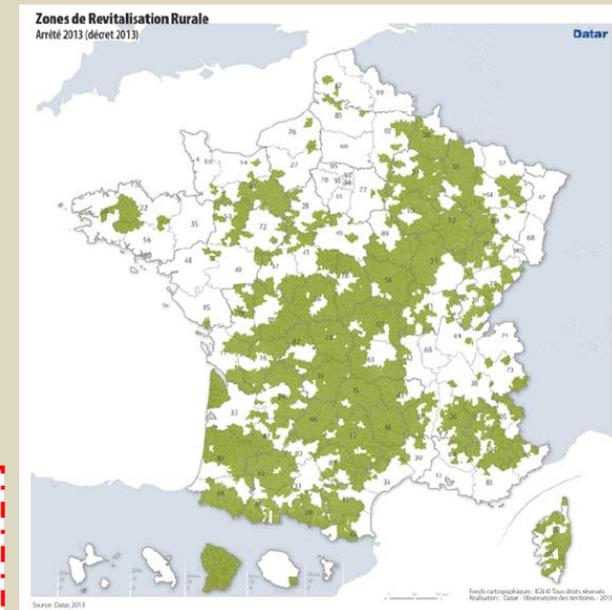
	Critère retenu	Type de figuré	Espaces moteurs	Espaces en difficultés	Politique d'Etat et de l'UE
Carte 1					
Carte 2					
Carte 3					
Carte 4					
Chapitres précédents					

- Dans une seconde série de cartes, les élèves découvrent quelques politiques d'Etat permettant de remédier aux difficultés constatées dans le premier temps : les élèves remplissent alors la dernière partie du tableau.



Carte des territoires bénéficiant d'une convention de revitalisation ou d'une aide du FNRT

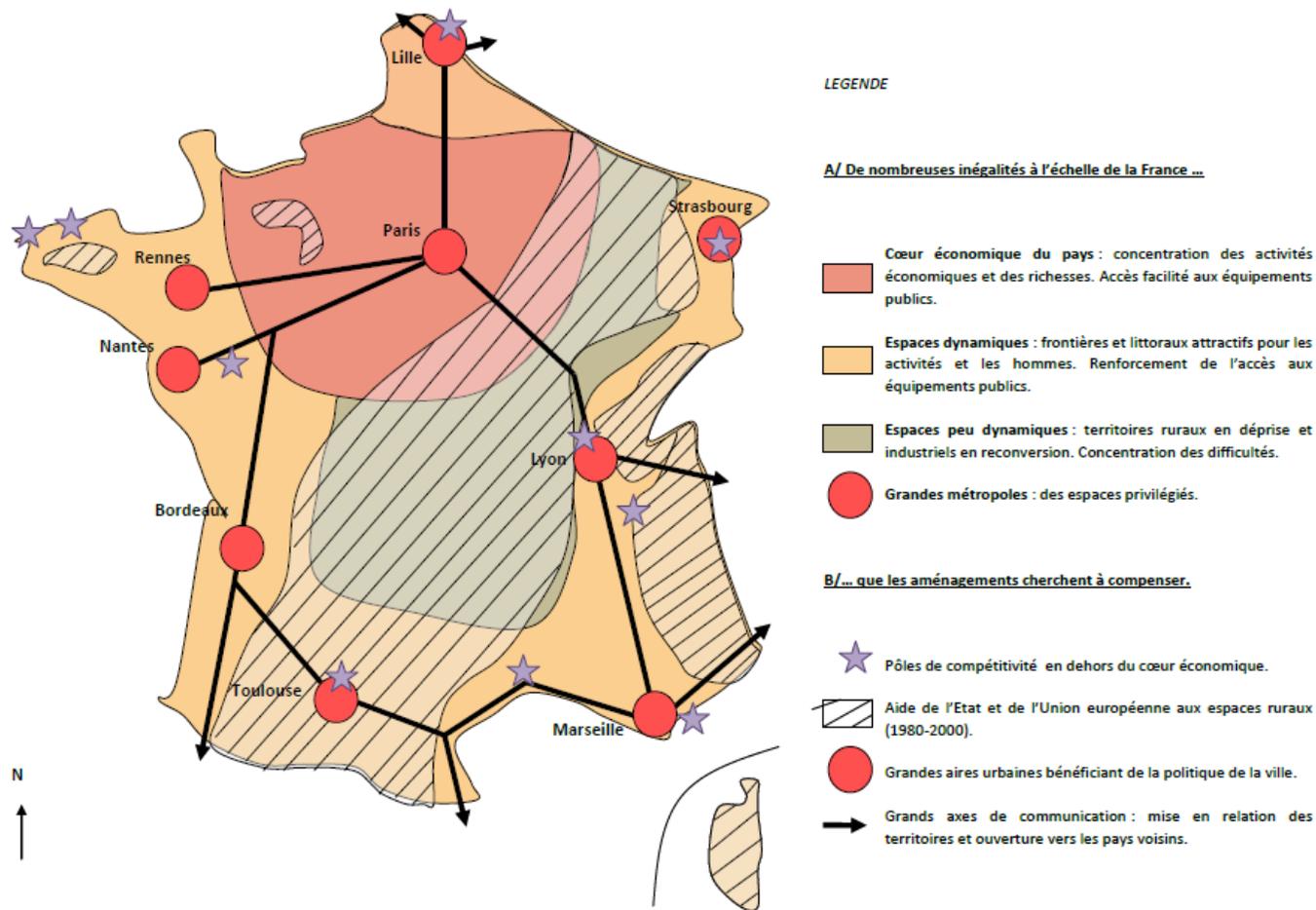
Fond National de Revalorisation des Territoire : soutien financier de l'Etat aux territoires touchés par des restructurations économiques, mais ne pouvant bénéficier d'une Convention de revitalisation



	Critère retenu	Type de figuré	Espaces moteurs	Espaces en difficultés	Politique d'Etat et de l'UE
Carte 1					
Carte 2					
Carte 3					
Carte 4					
Chapitres précédents					

L'objectif est de réaliser un schéma ou un croquis de géographie sur le sujet. Ce dernier s'appuie particulièrement sur les acquis du thème 1.

COMMENT COMPENSER LES INEGALITES ENTRE LES TERRITOIRES EN FRANCE METROPOLITAINE ?



<p>Activité permettant de l'AP ?</p>	<p>PISTES AP : Méthode de la cartographie, travail sur traitement de texte.</p> <p>VERS L'EMC : Partie 4 : L'engagement (être citoyen en démocratie, le citoyen « géographe »).</p> <p><i>Autre étude de cas possible : les rénovations urbaines dans les quartiers de la politique de la ville en Bourgogne Franche-Comté, le pôle de compétitivité Vitagora (Bourgogne-Franche-Comté et île de France). Chacune met en évidence un espace étudié dans les séquences précédentes : les espaces urbains, les espaces productifs.</i></p>
<p>Place de la séquence dans la construction des apprentissages</p>	<p><i>Le thème 1 invite à comprendre pourquoi l'aménagement du territoire est nécessaire, impliquant ainsi la mise en valeur d'un de ses objectifs, la compétitivité. La recherche de cette dernière s'inscrit dans un cadre plus large de mondialisation, d'intégration européenne et de métropolisation.</i></p> <p><i>Le thème 2, celui qui nous intéresse, invite vraisemblablement à comprendre que l'aménagement du territoire ne se résume pas à ce dernier. En effet, la recherche de la compétitivité peut parfois s'accompagner d'une augmentation des inégalités. Voilà pourquoi, il est indispensable de prendre en compte deux autres de ses objectifs, l'équité et la cohésion territoriale.</i></p> <p>PRE-REQUIS</p> <p>CROQUIS DEJA REALISES : La France des espaces urbains, La France des espaces productifs, La France des espaces de faible densité.</p> <p>NOTIONS DEJA TRAVAILLEES : Mondialisation, Métropolisation, Urbanisation, Pôle de compétitivité, Territoire.</p> <p>COMPETENCES : Approche prospective, Méthode du croquis de géographie.</p>
<p>Pièges à éviter ?</p>	<p>Choisir une étude de cas qui ne prenne pas en compte l'échelle régionale : l'échelon des nouvelles régions doit être réintroduit dans ce chapitre, ce qui peut être complexe pour trouver un aménagement concernant les 2 anciennes régions.</p> <p>Evoquer, de manière exhaustive et sans lien avec l'étude de cas menée, l'ensemble des acteurs intervenants dans l'aménagement du territoire et les actions menées.</p>
<p>Notions-clés/Vocabulaire</p>	<p>Aménagement. Disparités. Equité. Acteurs. Conflit d'aménagement</p>

Approche
interdisciplinaire ? EPI ?

« Information, communication et citoyenneté » : EMC, EMI : s'informer, être citoyen (débat public, confrontation de points de vue, s'engager...)

Pistes pour AP ?

Utiliser un environnement numérique de travail et un outil de traitement de texte.

Travailler en groupe et mutualiser ses connaissances avec l'ensemble de la classe.

Outils de lecture des documents ou aide à l'étude des documents pour travail différencié.

Méthodologie (déjà entamée dans d'autres chapitres) sur le croquis : repérage des types de figurés utilisés en fonction d'un type d'information (travail sur cartes)

Ressources
pédagogiques ?

- Les deux sites de débat public pour l'implantation des Center Parcs (acteurs, interrogations, description du projet...) : <https://cp-poligny.debatpublic.fr/> et <https://cp-lerousset.debatpublic.fr/>

Ressources scientifiques ?

- Pour les données sur les difficultés des territoires, et les mises en perspective au niveau national : <http://www.insee.fr>
Une partie du site permettant aux élèves eux-mêmes de trouver les données, en indiquant le critère de recherche : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=infographies.htm>
- Sur les nouvelles régions :
 - un dossier du site Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/regions-francaises>
 - un site de cartographie varié (géographie culturelle, actualité), avec un dossier sur les nouvelles régions : <http://www.chroniques-cartographiques.fr/2016/03/comparer-les-nouvelles-regions-francaises.html>
- Sur les politiques d'aides de l'Etat :
 - la nouvelle géographie de la politique de la ville, centrée sur 1330 quartiers, pour la période 2014-2024 <http://www.gouvernement.fr/action/la-nouvelle-geographie-prioritaire>
- Sur la géographie prospective :
 - un projet de développement de la géographie prospective dans l'académie de Lille (groupe de travail) : <http://lettres-histoire.discipline.ac-lille.fr/geographie-prospective>
 - une définition et des exemples sur le site académique de Lyon : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article1100>
 - le site de la DATAR, sur des scénarios envisagés pour la France à l'horizon 2040 et de nombreuses analyses spatiales : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>

Dans les fichiers joints, est insérée une sitographie plus complète et commentée.